

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00914

Numéro SIREN : 794 354 738

Nom ou dénomination : COMPANY 145

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003709

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003709**
n° de gestion : **2013B00914**
n° SIREN : **794 354 738 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 28/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

COMPANY 145 - Société par actions simplifiée
5 allée Des Baies 42390 Villars -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



750034

750034

« COMPANY 145 »
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €

- :-

Siège Social : VILLARS (Loire)
5 allée des Baies

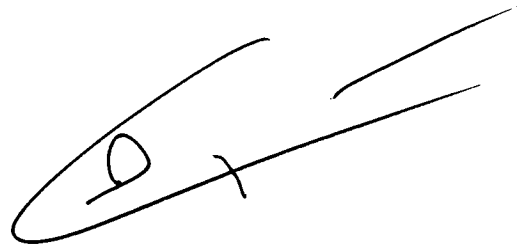
- :-

R.C.S. : SAINT ETIENNE 794 354 738

- :-

COMPTES CLOS LE 31 AOÛT 2019

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a long, horizontal stroke extending to the right, with a small vertical tick mark near the end.

Désignation de l'entreprise SAS COMPANY 145 Néant *

Adresse de l'entreprise 5 ALLEE DES BAIES 42390 VILLARS

Numéro SIRET * 7 9 4 3 5 4 7 3 8 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le			
				<u>13 10 8 20 19</u>	<u>13 10 8 20 18</u>			
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	429 436	111 762	317 674		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	2 248 086		2 248 086		
	Total I (5)	044	048	2 677 522	111 762	2 565 760	2 477 514	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062	159 068		159 068	159 068	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	25 810		25 810	21 496
		Autres * (3)	072	074	552 627		552 627	503 330
	Valeurs mobilières de placement	080	082	1 252 302		1 252 302	1 719 802	
	Disponibilités	084	086	712 525		712 525	975 653	
	Charges constatées d'avance *	092	094	200		200	196	
		Total II	096	098	2 702 531		2 702 531	3 379 544
		Total général (I+II)	110	112	5 380 053	111 762	5 268 292	5 857 058
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 320 001	1 500 001			
	Ecart de réévaluation		124					
	3709 29 Mai 20							
	Réserve légale		126	150 000	150 000			
	Réserves réglementées*		130					
	13 B 914							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	3 351 140	4 011 875			
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136	(230 507)	(174 735)			
	Provisions réglementées		140					
	Total I	142	4 590 634	5 487 141				
Provisions pour risques et charges		154						
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	127 202	146 735			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	14 307	10 642			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	282 282	536 149			
	Produits constatés d'avance		174					
		Total III	176	677 658	369 917			
	Total général (I + II + III)	180	5 268 292	5 857 058				
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	106 749			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	129 913			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 102 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS COMPANY 145**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 0 8 2 0 1 9 / Néant / Exercice N-1 clos le 13 1 0 8 2 0 1 8

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209										
Production vendue	215										
Production stockée *	217										
Production immobilisée *											
Subventions d'exploitation reçues											
Autres produits											
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises) *											
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											
Autres charges externes * :											
Impôts, taxes et versements assimilés	243										
Rémunérations du personnel *											
Charges sociales (cf. renvoi 380)											
Dotations aux amortissements *											
Dotations aux provisions											
Autres charges	259										
Total des charges d'exploitation (II)											
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											
Produits financiers											
Produits exceptionnels											
Charges financières											
Charges exceptionnelles	347										
Impôts sur les bénéfices *	348										
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)											
B - RÉSULTAT FISCAL											
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *											
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											
Provisions non déductibles *											
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)											
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247										
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option											
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986										
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981										
Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345										
"Dédution exceptionnelle (art 39 decies)"	655										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS											
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)											
Déficits antérieurs reportables : * 235 646 ont imputés sur le résultat :											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS											

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 268 291.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 41 923.40 Euros et dégageant un déficit de 230 507.25- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	301 270		
Installations générales agencements aménagements divers	5 770		
Matériel de transport	69 097		29 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 386		713
TOTAL	399 523		29 913
Autres participations	160 504		
Autres titres immobilisés	1 993 866		100 000
TOTAL	2 154 370		100 000
TOTAL GENERAL	2 553 893		129 913

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			301 270	301 270
Installations générales agencements aménagements divers			5 770	5 770
Matériel de transport			98 297	98 297
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 099	24 099
TOTAL			429 436	429 436
Autres participations		6 284	154 220	154 220
Autres titres immobilisés			2 093 866	2 093 866
TOTAL		6 284	2 248 086	2 248 086
TOTAL GENERAL		6 284	2 677 522	2 677 522

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	44 325	15 064		59 389
Installations générales agencements aménagements divers	127	578		705
Matériel de transport	20 484	17 548		38 032
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 444	2 192		13 636
TOTAL	76 380	35 382		111 762
TOTAL GENERAL	76 380	35 382		111 762

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	15 064				
Instal.générales agenc.aménag.divers	578				
Matériel de transport	17 548				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 192				
TOTAL	35 382				
TOTAL GENERAL	35 382				

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	25 810	25 810	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	244	244	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 362	11 362	
Groupe et associés	517 015	517 015	
Débiteurs divers	24 007	24 007	
Charges constatées d'avance	200	200	
TOTAL	578 636	578 636	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	126 552	19 803	81 980	24 769
Emprunts et dettes financières divers	650	650		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 307	14 307		
Personnel et comptes rattachés	178 000	178 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 042	72 042		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 789	2 789		
Autres impôts taxes et assimilés	595	595		
Groupe et associés	282 282	282 282		
Autres dettes	441	441		
TOTAL	677 658	570 909	81 980	24 769
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 534			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 320 001			1 320 001

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement	Linéaire	5 ans à 10 ans
Matériel de bureau & info.	Linéaire	3 ans à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 660
Dettes fiscales et sociales	249 597
Total	259 257

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		146 085
Emprunts	146 085	
Total (1)		146 085

Engagements reçus



Audit - Expertise Comptable - Conseil

COMPANY 145
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €

5 allée des baies
42 390 VILLARS

RCS : 794 354 738

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

Z.I Molina La Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 Saint-Etienne cedex 1
Tél. : 04 77 47 64 35
Fax : 04 77 47 64 50
e-mail : exco-loire@exco.fr

SA d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes - Capital de 130.000 Euros - RCS Saint-Etienne B 353 400 070 - APE 6920Z
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Rhône-Alpes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.





Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPANY 145 relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Titres Immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'évaluation des titres. Nos travaux ont principalement consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 28 Janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes

EXCO LOIRE
Sébastien PRESCARTES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	301 270	59 389	241 881	256 945
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	128 166	52 373	75 793	66 199
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	154 220		154 220	160 504	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 093 866		2 093 866	1 993 866	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total II	2 677 522	111 762	2 565 760	2 477 514	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	159 068		159 068	159 068
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	25 810		25 810	21 496
	Autres créances	552 627		552 627	503 330
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 252 302		1 252 302	1 719 802	
Disponibilités	712 525		712 525	975 653	
Charges constatées d'avance (3)	200		200	196	
Total III	2 702 531		2 702 531	3 379 544	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 380 053	111 762	5 268 292	5 857 058	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 320 001) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 320 001	1 500 001
	Réserves		
	Réserve légale	150 000	150 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3 351 140	4 011 875
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	230 507-	174 735-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	4 590 634	5 487 141
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	126 552	146 085
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	282 932	4 598
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 307	10 642
	Dettes fiscales et sociales	253 426	208 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	441		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	677 658	369 917
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 268 292	5 857 058

(1) Dont à moins d'un an

570 909

369 917

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2019	% CA	31/08/2018	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	41 923	100.00	55 079	100.00	13 156	23.89
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	41 923	100.00	55 079	100.00	13 156	23.89
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	41 923	100.00	55 079	100.00	13 156	23.89
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	4 028	9.61	3 561	6.46	468	13.14
Marge brute de production	37 895	90.39	51 519	93.54	13 624	26.44
Marge brute globale	37 895	90.39	51 519	93.54	13 624	26.44
- Autres achats + charges externes	57 862	138.02	52 464	95.25	5 398	10.29
Valeur ajoutée	19 967	47.63	945	1.72	19 022	NS
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 578	10.92	3 492	6.34	1 086	31.10
- Salaires du personnel	181 000	431.74	154 069	279.72	26 931	17.48
- Charges sociales du personnel	72 846	173.76	61 138	111.00	11 708	19.15
Excédent brut d'exploitation	278 392	664.05	219 645	398.78	58 747	26.75
+ Autres produits de gestion courante	903	2.15	1		902	NS
- Autres charges de gestion courante	5	0.01	5	0.01	0	0.96
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	630	1.50	1 567	2.84	937	59.79
- Dotations aux amortissements	35 382	84.40	32 000	58.10	3 382	10.57
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	312 246	744.80	250 083	454.04	62 163	24.86
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	84 914	202.55	271 254	492.48	186 340	68.70
- Charges financières	1 879	4.48	2 145	3.89	266	12.39
Résultat courant	229 212	546.74	19 026	34.54	248 238	NS
+ Produits exceptionnels			950 000	NS	950 000	100.00
- Charges exceptionnelles	1 296	3.09	1 143 761	NS	1 142 465	99.89
Résultat exceptionnel	1 296	3.09	193 761	351.78	192 465	99.33
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	230 507	549.83	174 735	317.24	55 772	31.92

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 268 291.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 41 923.40 Euros et dégagant un déficit de 230 507.25- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	301 270		
Installations générales agencements aménagements divers	5 770		
Matériel de transport	69 097		29 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 386		713
TOTAL	399 523		29 913
Autres participations	160 504		
Autres titres immobilisés	1 993 866		100 000
TOTAL	2 154 370		100 000
TOTAL GENERAL	2 553 893		129 913

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			301 270	301 270
Installations générales agencements aménagements divers			5 770	5 770
Matériel de transport			98 297	98 297
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 099	24 099
TOTAL			429 436	429 436
Autres participations		6 284	154 220	154 220
Autres titres immobilisés			2 093 866	2 093 866
TOTAL		6 284	2 248 086	2 248 086
TOTAL GENERAL		6 284	2 677 522	2 677 522

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	44 325	15 064		59 389
Installations générales agencements aménagements divers	127	578		705
Matériel de transport	20 484	17 548		38 032
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 444	2 192		13 636
TOTAL	76 380	35 382		111 762
TOTAL GENERAL	76 380	35 382		111 762

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	15 064				
Instal.générales agenc.aménag.divers	578				
Matériel de transport	17 548				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 192				
TOTAL	35 382				
TOTAL GENERAL	35 382				

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	25 810	25 810	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	244	244	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 362	11 362	
Groupe et associés	517 015	517 015	
Débiteurs divers	24 007	24 007	
Charges constatées d'avance	200	200	
TOTAL	578 636	578 636	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	126 552	19 803	81 980	24 769
Emprunts et dettes financières divers	650	650		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 307	14 307		
Personnel et comptes rattachés	178 000	178 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 042	72 042		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 789	2 789		
Autres impôts taxes et assimilés	595	595		
Groupe et associés	282 282	282 282		
Autres dettes	441	441		
TOTAL	677 658	570 909	81 980	24 769
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 534			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 320 001			1 320 001

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencement	Linéaire	5 ans à 10 ans
Matériel de bureau & info.	Linéaire	3 ans à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 660
Dettes fiscales et sociales	249 597
Total	259 257

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Emprunts	146 085	146 085
Total (1)		146 085

Engagements recus

« COMPANY 145 »
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 320 001 €
- : -
Siège Social : VILLARS (Loire)
5 allée des Baies
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 794 354 738
- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
DU 7 FÉVRIER 2020

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOÛT 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2019, s'élevant à 230 507,25 €, comme suit :

- Par imputation sur le compte « Réserves
Facultatives », soit la somme de..... 230 507,25 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LE PRESIDENT,

